

tion de lecturer dans la Corinthiens-II; mais pendant le discours, les foudemens de la bâtisse manquèrent, et tout le corps du bâtiment s'affaissa avec un bruit épouvantable. L'auditoire était composé de trois ou quatre cents personnes parmi lesquelles, il y eut une grande confusion avec danger imminent.

N. Y. Freeman.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1850.

Les Canadiens dans le Diocèse de Chicago.

Ajourné de Janvier dernier, nous donnâmes quelques détails sur nos compatriotes établis à Bourbonnais et à Aurora, dans le diocèse de Chicago (Illinois).

Nous venons de recevoir une lettre de Chicago, nous donne de plus amples informations. Le sujet étant d'un intérêt bien vif pour tous nos lecteurs, nous croyons qu'ils nous sauront gré de leur donner substantiellement le contenu de cette lettre. On y remarque deux choses: d'abord le soin tendre et diligemment que nos compatriotes reçoivent de la part du digne Prélat qui gouverne le diocèse de Chicago, Mgr. Jacques Olivier Van de Walle; mais en même temps l'impossibilité où se trouve ce zélé pasteur de leur procurer les secours spirituels qu'ils recevaient en Canada.

Le but de ma lettre, nous dit notre correspondant, est de vous donner quelques renseignements sur nos pauvres Canadiens d'ici, et de tâcher d'obtenir quelque secours spirituel pour eux. Qu'on s'oppose tant qu'on voudra à l'émigration des Canadiens, qui en général sont extrêmement attachés à leur pays natal, toujours est-il vrai, comme ils le disent eux-mêmes, qu'ils iront où ils trouvent à manger. Il y en a déjà un grand nombre dans ce diocèse, (à Bourbonnais seul il s'en trouve maintenant plus de 2,000), et il est très probable que le printemps et l'été prochains, il en arrivera par centaines; du moins c'est ce que me disent les Canadiens qui se trouvent ici.

L'intention des Supérieurs Ecclésiastiques est de les tenir séparés, autant que possible, des autres populations et surtout des Yankees, au contact desquels ils ne sont pas préparés; de les agréger en paroisses et de leur laisser suivre les coutumes et habitudes du Canada, surtout pour ce qui regarde la religion et les mœurs.

Mais pour réussir à cela il faudrait des Prêtres Canadiens, qui connussent leurs usages et en qui ils auraient confiance. Déjà environ 700 sont réunis à Aurora (où on va commencer un chemin de fer ce printemps). Il y en a plusieurs centaines sur le Fox River (Rivière au Renard), dans les environs d'Angoua; à Oswego, Batavia et à Sable Grove. Mais il n'y a pas de Prêtres pour eux. Tous les deux mois seulement ils sont visités par M. Paré Conrault, de Bourbonnais, qui en est chargé d'environ 20 heures, et qui aurait besoin d'un assistant pour sa nombreuse paroisse, qui s'étend dans la prairie, et que l'évêque compte diviser bientôt, dans l'espoir de pouvoir bâtir une église pour les Canadiens à la "vieille traverse" du Kenkakee, où l'on veut de former des lots pour un village.

M. Courjaud était à Aurora il y a quelques jours. Voici ce qu'il en écrit: "Mon voyage à Aurora a été assez heureux par le beau temps qu'il faisait. J'ai toujours travaillé; mais il n'est beaucoup à faire: 235 personnes se sont approchées du Sacrement de l'Eucharistie. Je n'aurais pu confesser les enfants, mais le temps ne m'en a point permis. Ils sont en grand nombre et plusieurs sont fort âgés, sans encore avoir fait leur première Communion. Je leur recommandai de ne point négliger le catéchisme, afin d'être plutôt préparés quand un malheur viendrait à les frapper. Maintenant les voilà sans Prêtre, et les enfants sans instruction jusqu'à la Fête-Dieu. Quoi de plus affligeant pour eux et pour moi!"

De plus, ajoute notre correspondant, il y en a plusieurs centaines à Chicago et dans les environs de la ville. Ils sont tous extrêmement attachés à l'Evêque; mais à regret à faire et il est trop souvent absent pour pouvoir se dévouer pour eux. Ils le savent et ils lui font souvent leurs excuses; ce qui ne les empêche pas de revenir toujours tantôt pour se confesser, tantôt pour quelque autre affaire religieuse, quelquefois même pour causer. Ils sont si heureux, disent-ils, d'avoir un évêque qui parle leur langue. Ça leur rappelle le Canada. Il faudrait donc un Prêtre pour ces pauvres Canadiens qui se trouvent ici, un autre pour Aurora et un troisième pour le Kenkakee. Il faudrait une église (du moins en bois, comme on les fait presque toutes ici) dans chaque endroit, exclusivement à leur usage; etc., etc.

En lisant ces détails on ne peut qu'être profondément affligé de voir un si grand nombre de nos compatriotes laisser leur terre natale, leurs parents, leurs amis, leurs églises, pour se lancer à une distance si grande et au sein de populations qui diffèrent avec eux de mœurs, de langue, etc. Malgré la bienveillante attention que leur portent leurs nouveaux pasteurs, ils éprouvent nécessairement de grandes souffrances spirituelles. Aussi leur plus grand regret est-il de n'avoir pas des Prêtres au milieu d'eux comme ils en avaient ici. Les supérieurs ecclésiastiques comprennent ce vuide dans l'existence de leurs nouvelles ouailles, et ils soupirent après des Prêtres Canadiens qui voudraient se dévouer pour elles. Ils recevraient ces prêtres à bras ouverts.

Pour nous, nous soupérons aussi après le temps où les mesures les plus efficaces seront prises pour fixer une population laborieuse sur cette terre du Canada qu'elle n'abandonne qu'en l'arrosant de ses larmes. Nous soupérons après le temps où la Colonisation sera efficacement encouragée, l'agriculture améliorée, et où une large issue sera offerte à nos produits.

Alors le commerce fleurira, l'industrie sera activée, toutes les classes du peuple trouveront ici ce bien-être qu'un si grand nombre vont chercher loin de leur patrie.

BULLETIN.

Doutes anticipés sur l'adoption de la loi de Réciprocité.—Opinions contradictoires.—Procédé dans la Nouvelle-Ecosse.—Réductions économiques.—Fait anecdotique.

A la place des faits de haute portée qui manquent à notre politique, nous continuons pour nos lecteurs l'historique des discussions d'antagonisme de la presse locale dans son ensemble de beautés et de misères, et en tant que de moi, que ces discussions ont rapport à des sujets d'intérêt public.

La réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, objet encore de nos justes espérances, n'a pas jusqu'à ce moment occupé le Congrès, que nos journaux d'échanges disent absorbé par la question unique de l'esclavage. Le *Montreal Gazette* dit cependant à ce sujet: "En ami nous a fait la faveur de nous communiquer l'extrait qui suit d'une lettre particulière, que lui écrit de Washington un membre influent du congrès en réponse à une demande de renseignements positifs sur ce qui sera fait à l'égard d'une loi de réciprocité durant cette session. Deux années durant notre ministère esprit faible employé ses organes dans la presse à faire accorder à nos partisans que la diplomatie canadienne préparait tant de merveilles que nous obtiendrions la "réciprocité" sans coup férir. M. Merritt et ses confrères feraient bien de lire la fable: "comment les pommes s'arrangent." Ils sont méconnus à Washington. Jonathan exige un acte de loi colonial; et si, outre cela, il vient à bout d'obtenir tout ce qu'il exige de l'Angleterre, le Canada y sera intéressé peut-être pour quelque avantage accessoire—ou peut-être aucunement."

Cette tirade ferait penser que la *Gazette* prend l'opinion individuelle d'un membre du congrès sur le bill de réciprocité, pour une décision finale. Elle pourrait s'y tromper, sans que les ministres et tous ceux qui, comme nous, s'attendent à l'adoption de cette loi, fussent pour cela de grands coupables. A la suite de cette salie de mauvaise humeur, la *Gazette* présente l'extrait dont elle parle, après s'être bien appliquée d'un raisonnement aussi solide. Voici l'extrait en question: "Je ne pense pas que l'on fasse rien au sujet de la réciprocité à cette session. Lorsque nous y penserons, nous réclamerons la liberté des pêcheries, et le droit au commerce de cabotage dans la colonie, en vertu d'un *Acte de Parlement*, et indépendamment de la législation coloniale, malgré la stricte réserve qu'en a faite l'Acte Anglais de la Navigation Libre. Nous ne permettrons pas le cabotage sur les côtes de la Nouvelle-France, ainsi que le demande Sir Henry Bulwer. Sur le tout nous favoriserons la Grande-Bretagne en maintenant notre Tarif tel qu'il est."

Le *Herald* de ce matin spécule aussi beaucoup sur ces paroles; mais cette gracieuse prédiction d'un anonyme troublera moins peut-être le Congrès que la *Gazette* et le *Herald*.

Le *Herald* de ce matin spécule aussi beaucoup sur ces paroles; mais cette gracieuse prédiction d'un anonyme troublera moins peut-être le Congrès que la *Gazette* et le *Herald*. Ce dernier, d'ailleurs, animé du même esprit à l'égard de la mesure, s'est exprimé ainsi au retour de M. Cameron de Washington, où il avait déjeuné, pour la soutenir, le corps mercantile de Toronto: "M. Malcolm Cameron est arrivé de Washington, et comme le ferait tout homme présomptueux, est arrivé plein d'espérance dans la succès de ses propres efforts. Si son attente n'est pas trompée, la loi de réciprocité sera adoptée. Nous avons toujours regardé comme douteuse pour nous la probabilité d'obtenir cet avantage; nous en doutons encore, etc."

Il semble donc que le projet de réciprocité réjouisse également la *Gazette* et le *Herald*. Autrement, ils devraient accueillir avec moins de faveur la nouvelle des obstacles qui menacent d'empêcher l'adoption dans le Congrès. On a vu, d'ailleurs, que la passage de cette mesure commerciale éveillerait à la demande d'une confédération des provinces, ainsi qu'à celle de l'annexion, leur dernier et peut-être aussi leur seul prétexte.

Le *Transcript*, modérateur obligé de ses deux adversaires plus haut cités, les désabuse en exprimant comme suit ses espérances contraires: "M. Malcolm Cameron est de retour à Montréal, venant de Washington où il a passé quelques semaines à veiller au succès du projet de loi de réciprocité. M. Cameron corrobore pleinement ce que nous avons plusieurs fois énoncé dernièrement dans le *Transcript*, que le bill de réciprocité passera, et que le cultivateur canadien obtiendra la libre admission de ses produits sur les marchés américains. Combiez de temps il se satisfait de cette réciprocité une fois accordée, cela recte à savoir; mais, pour notre part, nous ne serons nullement surpris de l'entendre (dans le cours d'une année ou deux) crier aussi fortement pour la protection contre l'Américain, qu'il est maintenant préoccupé de commerce libre et de réciprocité."

L'honorable M. Johnston (dit le *Canadien*), ex-procureur général et chef de l'opposition dans l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, a soumis à la chambre une série de résolutions qui ne tendent à rien moins qu'à rendre le conseil législatif électif, et à réduire de 3000 à 1600 livres sterling par an le salaire du Lieutenant-Gouverneur, si le gouvernement impérial n'aime mieux se charger lui-même de le payer.

Le *Canadien* disait, après avoir rapporté ces résolutions: "Nous croyons que le parti libéral, maintenant au pouvoir dans la Nouvelle-Ecosse, n'a aucun objection à ce que le conseil législatif fut soumis à l'élection populaire, si la mesure n'était proposée comme un moyen d'opposition. Dans notre province, avant l'union des deux Canadas, un conseil législatif électif était aussi une des demandes du parti libéral, actuellement au pouvoir; mais les raisons sur lesquelles cette demande était fondée n'existent plus; et si le parti opposé, la ligue britannico-américaine et tou-

tes les nuances de l'opposition demandent aujourd'hui la même chose, ce n'est pas afin d'assurer en tout temps la corporation harmonieuse du conseil législatif avec la chambre d'assemblée, mais afin d'empêcher cette harmonie, trop monotone à leur gré, avec la branche populaire."

Quant au paiement des salaires des gouverneurs par le gouvernement impérial "qu'ils représentent, on sait que Sir Robert Peel, en d'autres termes, s'est prononcé en faveur de cette mesure il y a quelque temps."

Cet acquiescement libéral du gouvernement métropolitain, annoncé par l'un des premiers hommes d'état d'Angleterre, ne satisfait pas parfaitement le *Montreal Courier*, l'un des adeptes du système de "tout ou rien" et qui, cette fois encore, prétend qu'en payant le salaire de notre gouverneur, le gouvernement impérial doit nous en laisser exclusivement le choix. Si nous élisions notre gouverneur, ou serait le représentant de l'Angleterre en Canada? quel lieu les unirait ensuite l'un à l'autre? quel intérêt survenirait à la métropole de payer en ce cas le chef de la colonie? Ces interrogations n'ont pu faire cesser l'étonnement qu'exprime le *Courier* de ce que lord J. Russell ne parle pas d'un gouverneur-herif.

Notre ministère, dont les projets de réforme financière ont déjà occupé la presse, et qui s'est tracé de lui-même cette voie, aurait manifesté l'intention de retrancher tous les emplois surnuméraires créés par ses prédécesseurs en office dans les diverses parties de l'administration publique. Mais le *Courier*, l'un des plus ardens déclamateurs sur la thèse d'économie pratique, blâme cette mesure, n'aimant pas à voir supprimer les salaires des "pauvres diables" de clercs. Le *Courier* critique le commencement de la réforme; voudra-t-il en être de la fin? Ce que le *Courier* veut, au nom du peuple, est une réduction de tous les salaires attachés aux emplois publics. La *Minerve*, répondant à la pensée que ne peuvent manquer de faire maître dans tous les esprits ces exigences un peu déspotiques, dit à l'occasion de cet article du même journal que nous venons de citer: "Quant aux ennemis du ministère, ils le mandent une réforme, quand ils le croient immédiatement impossible; et moment où elle leur sera donnée, ils s'attaqueront aux formes, et ne seront jamais satisfaits. Que le *Courier* nous dise quels clercs sont inamovibles dans la république-mo-dèle à laquelle il veut s'arrêter. N'y fait-il pas un ras maison nette tous les quatre ans?"

On se sent naturellement porté à faire l'application d'une anecdote que l'on va lire aux tactiques du genre de celles que nous venons de signaler. Nous la traduisons d'un journal anglais pour la circonstance. Addison raconte qu'un paysan fit au Duc de Buckingham une énumération longue et triste de différents griefs publics qui causaient beaucoup de mécontentement et de misère. Après l'avoir patiemment écouté, le Duc lui répondit que ses plaintes n'étaient que trop bien fondées. "Cependant, mon cher ami," lui dit-il, "j'ai trouvé un expédient qui réparera toutes choses, et cela bien vite." Le compatriote lui demanda ce que c'était?—"Vous devez savoir, dit le Duc, qu'un emploi de £500 par année est vacant de ce matin, et c'est à vous que j'ai l'intention de le donner." Le monsieur (dit Addison) se retira satisfait, et fut d'avis, tant que dura le Ministère, que la nation était bien la plus heureuse du monde.

Assurance sur la Vie.

Ontre les deux Sociétés d'Assurance sur la Vie, dont nous avons parlé ci-devant, et dont les annonces se trouvent sur notre feuille, nos lecteurs sont priés de faire attention à l'annonce d'une troisième Société d'Assurance dont l'annonce se lit ci-après. Cette société offre aussi des droits particuliers à l'encouragement. Son capital est de £500,000 sterling. Des sûretés sont données pour toutes les transactions. Les taux de l'Assurance sont aussi modérés que le permet la sécurité de l'œuvre. Enfin, la Compagnie se recommande par patronage, l'ampleur qu'elle a déjà obtenue sur assurances, pendant les deux dernières années seulement, se montait à £300,000 sterling.

Sommaire des nouvelles d'Europe.

A Rome, les assassinats sont plus fréquents, et l'état des choses n'est pas bien invitant pour le retour du Saint-Père.—D'un autre côté, l'emprunt qui se négocie, se monte déjà à quarante millions de francs, et la confiance publique est rassurée par ce succès qui va au-delà des espérances. On représente le Pape comme menant une vie très sainte à Portici, partageant son temps entre les affaires, les réceptions et la prière. "Ses prières embrassent le bonheur du genre humain, sans distinction de pays, de religion ou de parti, car tous les hommes (dit-il), sont les enfants du même Dieu, qui l'a nommé son Vicaire sur la terre."

L'Empereur de Russie semble préoccupé de la grande pensée de Napoléon, que l'Europe doit être République ou Cosaque, et être déterminée à faire en sorte que ce ne soit pas sa faute si elle n'a pas ce dernier sort. Il est rimé, sur l'autorité de l'Ambassadeur Turc à Berlin, que le Sultan a toutes les raisons d'être reconnaissant envers l'Angleterre de sa démarche contre la Grèce, parce qu'un mouvement se préparait dans le Sud de la Turquie, qui aurait fourni une bonne occasion à la Russie d'intervenir dans le Nord. Telles sont les données, moitié faits, moitié prophéties, qui déterminent pour la politique Russe son prestige mystérieux dans les affaires d'Europe. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, a

parlé de cette influence probable de la Russie dans les destinées de l'Europe dans un discours remarquable dans le congrès Espagnol. Nous donnerons ce discours, au moins en partie à nos lecteurs dans notre prochain numéro.

Paris est absorbé par les préparatifs pour les prochaines élections; c'est le seul incident de quelque intérêt, après le débat final sur le Bill de l'Université. La manière hardie et décidée avec laquelle l'Evêque de Langres a pris la part des Jésuites, dans une réunion telle que l'Assemblée Française, a été un sujet de jousissance. M. Laurent de Ardeche voulut faire un dernier effort contre les Jésuites en proposant d'accorder la liberté aux congrégations religieuses en général, pourvu que cette liberté fût refusée aux enfants de Loyola. Le parti catholique l'a emporté et l'amendement de M. Laurent a été perdu. L'article du projet qui supprime les certificats d'études a été passé. En somme les catholiques ont remporté une grande victoire. D'un autre côté le Gouvernement a gagné à conserver la nomination des Inspecteurs, ce qui nullifierait les autres dispositions de la loi pour le parti catholique, si le pouvoir voulait abuser de la faculté qu'il s'est réservée.

Nous parlerons un autre jour des débats du Parlement Anglais.

Correspondance Lyonnaise.

Comme nos abonnés vont le lire, notre Correspondance lyonnaise de Lyon sera, désormais, plus régulière, et nous arrivera généralement toutes quinze jours. Notre correspondant nous promet, de plus, sa collaboration pour des feuilletons et autres articles intéressants de littérature.

Nous reproduisons la correspondance d'aujourd'hui textuellement, quoique pour des circonstances du moment, il y soit question de nous.—L'endroit où il est parlé de la Puissance Britannique est d'une faiblesse remarquable. Mais la liberté de la presse nous permet, bien, sans doute, de lui donner son pas-seport.

Lyon le 1er Mars 1850.

MONSIEUR LE REDACTEUR,

Malgré tout ce que je pense en votre faveur, j'étais loin de m'attendre à tant de sympathie de votre part. Si j'ai été ému de joie à la lecture des bienveillantes lignes que votre excellent cœur vous a dictées, quel a été mon bonheur de recevoir des témoignages si vifs d'intérêt, de félicitations et de remerciements du vénérable et bien aimé Seigneur Evêque de Montréal! Ses sollicitations pressantes de mon frère bien-aimé et de son cher compagnon de voyage avaient déjà bien ébranlé les résolutions que j'avais prises de garder le silence; mais avec quelle avidité je prendrai désormais chaque quinzaine la plume pour vous traîner mes impressions sur les événements Européens en général et Français en particulier. Ohi, Monsieur, j'en prends de nouveau formellement la résolution, je continuerai de correspondre avec les *Melanges Religieux* pour la gloire de la religion et pour l'édification des catholiques Canadiens, qui comme vous me le dites si bien, sont si dignes des sympathies et des souvenirs des habitants de la vieille France! Avec votre agrément je ferai plus encore. Comme les écrits politiques sont souvent assez monotones, je tâcherai de vous en envoyer de temps en temps quelques morceaux littéraires que je renverrai aussi intéressants que possible, pour distraire et récréer votre feuille...

Je remercie le saint prélat, qui par ses paroles a contribué puissamment à me faire trouver de nouveau par la pensée dans votre pensée contrée; je vous remercie, Monsieur pour ces paroles si bienveillantes et si affectueuses; et puis remerciements sincères et actions de grâces pour les moyens que vous me facilitez pour avoir plus souvent des nouvelles de notre cher missionnaire de l'Orégon. Prenez cette main que je lui tends à travers l'immensité des flots le soutenir et l'encourager au milieu de ses tribulations et de ses fatigues... Dites-lui, Monsieur, que sa famille l'accompagnera toujours par ses pensées, ses souhaits et ses prières. Ma plus grande consolation est de penser qu'il est plus en sécurité à travers les âpres déserts du nouveau monde que dans notre pauvre France tant travaillée par de terribles suppôts de l'enfer!...

Le 2e anniversaire de notre glorieuse république s'est passé beaucoup mieux qu'on aurait osé l'espérer, surtout à Lyon. On savait que pour célébrer dignement cette fatale époque que l'émule avait voulu s'agiter de nouveau mais heureusement tous les projets étaient connus longtemps d'avance, c'est ce qui les fait avorter pour quelque temps. Ne vous y trompez pas, Monsieur, notre société actuelle est constituée sur de faux principes; nous aurons des républicains et des républicains; mais l'union, la paix solide ne nous seront pas accordées de si tôt.

C'était un imposant et terrible spectacle de voir Lyon pendant les huit jours qui ont précédé le 24 février! Dans tous les forts, de canons dont la gueule béante était braquée chacun sur un point de la ville; des patrouilles nombreuses de cavalerie et de troupe de ligne les postes doublés, les soldats consignés, des barrières et des chevaux de frise pour le troupe, des estafettes se croisant en tout sens tel a été le tableau que nous avons en constamment sous les yeux toute une semaine. Et puis quand la journée anniversaire a été écoulée, l'avisée pour la première fois par un soleil radieux, tout le monde se regardait stupéfait et honteux d'avoir tremblé jusqu'au soir. La sérénité admirable du ciel semblait avoir passé dans les âmes épanouies sous le souffle d'un prin temps précoce. Sans les messes officielles qui se célébraient dans les églises,

ouvrit la main; un troisième appuya sur la main un gros et long clou et l'enfonça avec un marteau de fer. Un gémissement doux et clair sortit de la bouche du Sauveur: son sang jaillit sur les bras des archers. J'ai compté les coups de marteau, mais je les ai oubliés. Les clous étaient très longs ils avaient une tête plate de la largeur d'un œuf. Ils étaient à trois tranchants et gros comme le pouce à leur partie supérieure: leur pointe dépassait un peu derrière la croix. Lorsque les bourreux eurent cloué la main droite du Sauveur, ils aperçurent que sa main gauche n'arrivait pas jusqu'au trou qu'ils avaient fait: alors ils attachèrent une corde à son bras gauche et le dirent de toutes leurs forces jusqu'à ce que la main atteignit la place du clou. Cette dislocation violente de ses bras le fit horriblement souffrir: son sein se soulevait et ses genoux se retiraient vers son corps. Ils s'agenouillèrent de nouveau sur lui, lui garrotèrent les bras, et enfoncèrent le second clou dans sa main gauche: on entendit les plaintes du Sauveur à travers le bruit des coups de marteau. Les bras de Jésus se trouvaient étendus horizontalement, en sorte qu'ils ne couvraient plus les bras de la croix qui montaient en ligne droite: il y avait un espace vide entre eux et ses aisselles. La sainte Vierge ressentait toutes les douleurs de Jésus; elle était pâle comme un cadavre et des sanglots entre-coups s'échappaient de sa bouche. Les Pharisiens adressaient des insultes et des moqueries du côté où elle se trouvait, et on la conduisit à quelque distance près des autres saintes femmes. Madeleine était comme folle: elle se déchirait le visage: ses yeux et ses joues étaient en sang. On avait ajusté à la croix un morceau de bois destiné à soutenir les pieds de Jésus afin que tout le poids du corps ne pesât pas sur les mains et aussi afin que les os des pieds, lorsqu'on les clouait, ne fussent pas brisés. Dans ce morceau de bois on avait pratiqué d'avance un trou pour le clou qui devait percer les pieds et une cavité pour les talons. Tout le corps du Sauveur avait été attiré vers le haut de la croix par la violente tension des bras et ses genoux s'étaient redressés. Les bourreaux les étendirent et les attachèrent avec des cordes: mais il se trouva que les pieds n'atteignaient pas jusqu'au morceau de bois placé pour les soutenir. Alors les acheteurs se mirent en fureur; quelques uns d'entre eux voulurent qu'on fit des trous plus rapprochés pour les clous qui perçaient ses mains, car il était difficile de placer le morceau de bois plus haut; d'autres vomissaient des imprécations contre Jésus: "Il ne veut pas s'allonger, disaient-ils, mais nous allons l'aider." Alors ils attachèrent des cordes à sa jambe droite, et la tendirent violemment jusqu'à ce que les pieds atteignent le morceau de bois. Ce fut une dislocation si horrible qu'on entendit craquer la poitrine de Jésus et qu'il s'écria à haute voix: "O mon Dieu! à mon Dieu!" Ils avaient lié sa poitrine et ses bras pour ne pas arracher les mains de leurs clous. Ce fut une épouvantable souffrance. Ils attachèrent ensuite le pied gauche sur le pied droit et le per-